

France 3 fait les poches des CDD

Il ne lui manquait plus que ça au « lumpen prolétariat » de France 3, les CDD : une révision à la baisse de leurs frais de mission. Une baisse si conséquente qu'elle leur coupera toute envie de se déplacer en région - si tant est qu'il leur en reste encore. Car notre entreprise les malmène depuis un bout de temps. Et c'est un euphémisme.

Journalistes, France 3 les envoie sur les sujets pénibles, loin, tard, tôt, à rallonge et à répétition. Bouche-trous malléables et interchangeable. Sans aucune reconnaissance. C'est normal, ils ne sont que CDD. Techniciens, France 3 leur propose des contrats de 2 jours, un jour de repos, 3 jours de contrats, sans prise en charge financière des frais générés par le repos sur place. France 3 ne leur paye souvent pas les heures supplémentaires.

France 3 leur refuse l'intégration. Et tout se joue devant les tribunaux. OU encore, France 3 les « blackliste », les empêche de travailler pour le plus grand employeur du secteur – France Télévisions.

Et puis, France 3 les soumet depuis cette année à des « carences » : 120 jours par an pour un technicien, 80 jours pour un journaliste, et limite leur collaboration à FTV à 3 ans maximum.

Et à compter du 1er février : France 3 leur fera les poches. Les plus courageux, pour les derniers survivants de l'écroulement du planning, ceux qui auront la « chance » **de signer un contrat ... Et bien ceux là seront défrayés au plancher des vaches.**

35 € au forfait pour une journée complète et le découcher, 74 € sur facture. I

Indécent, au vu des tarifs hôteliers pratiqués dans certaines villes ! Strasbourg, Cannes, Bordeaux, Limoges... En période de festival de la courge, de foire balnéos ou de salon de l'érotisme, les CDD n'auront qu'à aller camper sous les ponts après avoir mangé au MC DO. ; n'auront qu'à payer de leurs poches pour travailler.

La CFDT-FTV ne peut pas fermer les yeux sur cette grande braderie, cette discrimination supplémentaire. Par respect pour nos collègues précaires mais aussi, argument qui doit certainement davantage interpeler la Direction (quoique !), par souci du bon fonctionnement de nos antennes.

Le message est clair : France 3 ne veut plus de CDD, les permanents n'auront qu'à se débrouiller sans eux. Alors que la tension est déjà extrême dans les rédactions et les services techniques, que nous faudra désormais t'il faire pour faire face à la montée des programmes régionaux souhaitée par Mme. Ernotte ? L'homme orchestre poly compétent, que certains appellent de leurs vœux ? La quantité au détriment de la qualité ?

La CFDT n'acceptera pas la mort du CDD à France 3 et veillera à défendre les salariés les plus faibles de France Télévisions, afin qu'ils puissent continuer à travailler, dans des conditions justes et dignes.

Paris, le 23 janvier 2017